

Intitulé de l'UE	Anglais 2
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Techniques Graphiques orientation Techniques infographiques - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Florence NEIRYNCK	20	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais 2	20h	Florence NEIRYNCK

Prérequis	Corequis
	- Anglais 1

Répartition des heures
Anglais 2 : 5h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Anglais 2 : Anglais

Connaissances et compétences préalables
Maîtriser des notions grammaticales et du vocabulaire ayant trait à la vie courante et aux intérêts particuliers des étudiants

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser une langue étrangère • S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente • Développer sa créativité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se différencier

Objectifs de développement durable
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-right: 10px;"> 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS </div> <div> <p>Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <p>Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> • 17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et

Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Etre capable de communiquer en langue anglaise (expression écrite et orale) dans le contexte quotidien et professionnel (anglais général et technique)
- Etre capable de comprendre (compréhension à la lecture et à l'audition) des textes généraux et à caractère scientifique et technique
- Préparation à l'insertion professionnelle en entreprise (cover letter, cv, simulation d'entretien d'embauche)

Contenu de l'AA Anglais 2

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue anglaise

Exercices de compréhension écrite et orale de documents authentiques (anglais à caractère général, contexte professionnel, activités de l'entreprise, etc) : articles techniques ou de la presse écrite, etc

Exercices de production écrite et orale (anglais à caractère général, contexte professionnel, activités de l'entreprise, etc)

Méthodes d'enseignement

Anglais 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche avec TIC

Supports

Anglais 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais 2

- New Insight into Business, Graham Tullis & Tonya Trappe, Longman
- Working in English, Cambridge (livre et audio)
- Market leader Business English Course Book, Longman (livre + audio)
- English Grammar in Use, Murphy
- English Vocabulary in Use, Mc Carthy, M. & O'Dell
- Divers sites internet (OneStopEnglish, BBC News, CNN Student News, English Business Pod, etc.)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Anglais 2 : Français, Anglais

Méthode d'évaluation de l'AA Anglais 2 :

Examen écrit : vocabulaire et grammaire, expression écrite et lecture 40%
Examen oral : réalisation et présentation d'un projet 40%
Portfolio : travaux à réaliser à domicile et participation active aux activités 20%

L'examen écrit ET l'examen oral doivent obligatoirement être présentés faute de quoi une note de "0" sera attribuée pour l'AA.

Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20.

Année académique : **2023 - 2024**